

ALPHA BUSINESS CENTER

SURÉLÉVATION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF

Meyrin - GE

Maître de l'ouvrage

SI Quadrilatère SA SI Arima B SA c/o Société d'Etudes techniques et économiques SA Quai du Seujet 24 1201 Genève

Gérance du bâtiment: Immogen IMG SA Quai du Seujet 24 1201 Genève

Architectes

de Planta & Portier Architectes SA Rue Blavignac 10 1227 Carouge

SETE SA Aris Serbetis Architecte Quai du Seujet 24 1201 Genève

Architecte d'intérieur: MR & A Sàrl Architecte d'intérieur Chemin des Plantaz 44-46 1260 Nyon

Ingénieurs civils

SĞI Ingénierie SA Chemin de l'Etang 46 1219 Châtelaine

AB Ingénieurs SA Rue de Chêne-Bougeries 31 1224 Chêne-Bougeries

Bureaux techniques

Régulation et électricité: Rigot + Rieben Engineering SA Chemin du Château-Bloch 17 1219 Le Lignon

Sécurité:

Ingénieurs-Conseils Scherler SA Ch. du Champ-d'Anier 17-19 1209 Genève

Coordonnées

Avenue Louis-Casaï 71 1217 Meyrin

Conception 2012

Réalisation 2013 - 2014



SITUATION / PROGRAMME

Force et puissance. Dessiné en 1963 par le trio Dom, Maurice et Parmelin, l'édifice frappe d'emblée par ses spécificités formelles. Grand quadrilatère (83 mètres de long, 71 de large et 18 de haut) cachant une cour intérieure arborisée, l'immeuble est conçu avec une enveloppe porteuse réalisée en préfabrication lourde.

Rare pour des bâtiments administratifs des Trente Glorieuses, cette option constructive détermine l'expression plastique des façades, les quatre étages courants se caractérisant par une structure épaisse et puissante.

La trame régulière des fenêtres marque une verticalité dense, en contraste avec un rez-de-chaussée léger, rythmé par des piles porteuses disposées tous les cinq modules.

Imposant, le bâtiment ne profite pas pleinement du régime foncier en place. Au tournant du 21e siècle, des réflexions sont alors menées pour en valoriser les potentialités. Située sur la commune de Meyrin, la parcelle longe l'avenue Louis-Casaï à deux pas de l'aéroport de Cointrin et de l'autoroute A1. L'accessibilité à l'immeuble est aisée, même en transports publics. Disparate, le tissu bâti proche se compose d'édifices analogues, de villas familiales et de l'immense complexe résidentiel des Avanchets.







Alors que les bases légales permettent d'envisager l'ajout de deux niveaux, le bureau d'architectes mandataire s'interroge: surélever, d'accord; mais comment?

PROJET

Finesse et subtilité. Parallèlement aux diverses études de faisabilité, le nouveau mandataire consulte François Maurice, un des architectes à l'origine de la réalisation. Les échanges fructueux contribuent à saisir la genèse du bâtiment. Des options constructives et architecturales sont définies, en vue d'une surélévation respectueuse et intelligente.

Inattendu pour un bâtiment marqué par le mouvement moderne, le choix se porte sur l'affirmation d'un réel couronnement. Contrastant avec l'existant, l'intervention se veut à la fois légère, transparente et horizontale.

Aussi tranché soit-il avec le projet des années 1960, cet audacieux parti n'entend toutefois pas se démarquer de l'ordonnancement initial: les deux niveaux supplémentaires reprennent les trames existantes, faisant filer les mêmes modules depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage.

Courant sur le pourtour du volume et se retournant jusqu'à l'intérieur du patio, ce traitement offre une lecture claire et franche de l'histoire du bâtiment. La finesse de la structure métallique et les élégants brise-soleils au profil d'aile d'avion achèvent de donner à cette surélévation son expression contemporaine. En même temps, la réinterprétation du rythme des façades anciennes ainsi qu'une certaine neutralité de mise en œuvre (teintes et finition sobres) témoignent de la loyauté et de l'attachement portés au bâtiment d'origine. Livrées presque brutes, les surfaces intérieures sont aménageables au gré du preneur. Les noyaux abritant les sanitaires et les circulations verticales prolongent les éléments du même type situés aux étages inférieurs.

Opération délicate due notamment à la présence de diverses sociétés actives dans l'immeuble pendant le chantier, cette surélévation a impliqué une coordination pointue entre ingénieurs spécialisés et entreprises. Les architectes ont quant à eux œuvré entre histoire du lieu et prospective. Une approche subtile qui a permis de réinventer le bâtiment, de l'ancrer dans son passé et de le tourner résolument vers l'avenir.

Photos

La surélévation, légère et contemporaine, donne une belle proportion au bâtiment, tout en respectant l'esprit d'origine.







entreprises adjudicataires et fournisseurs

Maçonnerie IMPLENIA Suisse SA 1213 Onex

Electricité EP Electricité SA 1205 Genève

Chauffage - Ventilation
MINERG-APPELSA Services SA
1228 Plan-les-Ouates

Installations sanitaires RUTSCH SA 1228 Plan-les-Ouates Façades SOTTAS SA 1630 Bulle

Détection incendie SIEMENS Suisse SA 1228 Plan-les-Ouates

MCR - régulation SAUTER Building Control SA 1228 Plan-les-Ouates

Audiovisuel LEMANVISIO SA 1196 Gland Tableaux électriques CH. SCHAUB SA 1222 Vésenaz

Groupe de secours DIMAG ENERGIE SA 1052 Le-Mont-sur-Lausanne

Serrurerie SVS Serrurerie SA 1290 Versoix

Cloisons Cabrillant KOWALSKI SA 1680 Romont Plâtrerie et peinture SCHIAVI & Cie 1227 Carouge

Portes intérieures ANDRE STALDER SA 1217 Meyrin

Carrelages - Faïences Jacques MASSON SA 1290 Versoix

Revêtements de sol LACHENAL SA 1201 Genève liste non exhaustive

Bandeaux lumineux et spots Faux-plafonds - Cloisons sèches CI GROUP Exploitation SA 1258 Perly-Certoux

Faux plancher technique M+M MONTAGE & MAINTENANCE SA 1214 Vernier Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens - © P. Guillemin février 2015 Vogt Schild 2754 / BR - Imprimé sur papier certifié FSC Sources mixtes - Photos: Adrien Barakat